

REPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE VOURLES

Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 23	L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril à vingt heures à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le vingt sept mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni en conseil municipal à la salle du conseil en mairie de Vourles, sous la présidence de Madame Catherine STARON, Maire.
Ont voté : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0	Étaient présents : Catherine STARON, Thierry DILLENSEGER, Elyane CLOP, Ernest FRANCO, Pascale MILLOT, Dominique REGNIER, Pascale BONNIER, Elisabeth CHENAU, Sébastien BLANC, Fabien DUMAS, Françoise ROUBIN, Jean Marie CARRE, Claire RENOUPREZ, Christophe PINEL, Adeline FILLOT, Serge MICHAUT, Anne-Marie ISSARTIAL, Philippe RISCH, et Valérie CHANUT Absents : Jean Pierre COMBLET, Pascale TURMEL-LOTTEAU, Christophe CUOQ, Véronique PROT, Pouvoirs : Jean Pierre COMBLET (pouvoir donné à Marie ISSARTIAL), Pascale TURMEL-LOTTEAU (pouvoir donné à Elisabeth CHENAU), Christophe CUOQ (pouvoir donné à Claire RENOUPREZ), Véronique PROT (pouvoir donné à Dominique REGNIER) Secrétaire de séance : Françoise ROUBIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/04/2024
N°2024-025

OBJET : Adoption des subventions aux associations et autres organismes

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, article I2311-7

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2024, présentés par les associations et examinés.

Il est rappelé aux membres du Conseil que ces dossiers ont été examinés conformément aux demandes par lesquelles les associations devaient joindre les documents suivants :

- Lettre de motivation
- Les statuts
- La fiche 'demande de subvention' CERFA 12156*05 dûment complétée
- Les différentes aides demandées auprès d'autres organismes
- La destination de la subvention
- Un relevé d'identité bancaire

Le conseil municipal,

Madame Catherine STARON, Maire, entendue

A la majorité des membres présents et représentés, par deux abstentions de Mr Franco Ernest et Mme Elyane CLOP,

DECIDE de se prononcer favorablement sur le montant des subventions allouées comme suit

	Désignation	2024
Associations scolaires	RASED (école DUNAND IRIGNY)	1500€
	Maison Familiale de Charentay	125€
	APEL ECOLE PRIVEE	1974€
	Caisse des écoles	3402€
	OGEC LOUIS QUERBES RESTAURATION	15671€
Associations sportives	Tennis de Table (PING PONG)	1500€
	UNION SPORTIVE MILLERY VOURLES	8000€
	TENNIS CLUB DE VOURLES	4200€
	Association communale de chasse de Vourles	1000€
	Sud Lyonnais Basket	5000€
	EPY – Etude et la pratique	500€
	Judo club	1200€
Associations diverses	ARVS SECTION CHARLY VOURLES VERNAISON	270€
	APCV (amicale du personnel)	500€
	FNACA	200€
	L'ARAIRE	200€

Accusé de réception en préfecture
069-216902684-20240411-2024-025-DE
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024

	La Maison Médicale de garde de Brignais	684.20€
	LES JOYEUX BOUQUINS	370€
	Amicale des jeunes sapeurs-pompiers	1 000€
Associations culturelles	COULISSES DE MAISON FORTE	4300€
	LA CLE MUSICALE	16500€
	AVF	2000€
	Amis de la bibliothèque	545€

Publiée le 16.04.2024
Pour extrait certifié conforme,

Pour Françoise ROUBIN
Secrétaire



Catherine STARON
Maire

